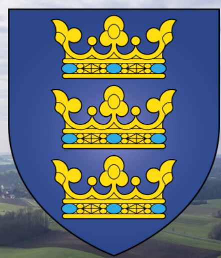


Le Petit Bessoncourtois

BULLETIN MUNICIPAL DE BESSONCOURT

N°38 - MARS 2022

Le mot du maire



C'est avec joie et honneur que le 25 mai 2020, j'ai pris mes fonctions de maire de la commune de Bessoncourt. Je souhaite et espère remplir cette mission avec dignité et pugnacité tout au long de ce mandat, dont les débuts ont été marqués par la crise sanitaire.

Dans ce journal, nous allons évoquer les projets en cours ainsi que les projets à venir. Nous allons y aborder notre salle communale, le projet piétonnier le long de la route du fort, le parking de l'école, celui de notre maison médicale dont les travaux viennent de commencer, et encore bien d'autres sujets.

Il est évident qu'aujourd'hui gérer une commune comme Bessoncourt, c'est comme gérer une entreprise : il faut un secrétariat efficient avec des personnes compétentes, des adjoints et une équipe municipale qui aient le sens de l'investissement.
Il est à noter que nous avons également la chance de bénéficier du soutien du Responsable « aide aux communes » du Grand Belfort.

Il faut souligner que financièrement, les recettes apportées par notre zone commerciale sont importantes pour le budget de notre commune. Cela nous permet d'avoir des projets ambitieux telle que la maison médicale qui concourt au bien-être et au bon vivre de notre village.

Au niveau de la zone commerciale, sachez que j'ai accordé plusieurs permis dont celui de l'entreprise Couroux et Lidl, en limite de la commune de Pérouse.
Côté village, nous aurons trois nouvelles enseignes entre Norauto et la crèche.

Pour finir, je veux vous souhaiter bonne lecture, en espérant que nous pourrons nous retrouver rapidement dans notre salle communale afin de partager de bons moments ensemble.

Thierry Besançon

Les commissions municipales



ENVIRONNEMENT - FLEURISSEMENT - ESPACES VERTS - DÉCORS DE NOËL

Élus : Virginie PASQUIER, Isabelle SARR et Cécile ROBERT.

BUDGET - GESTION

Élus : Pascal ARRIGHI, Luc NGUYEN DAÏ, Ludivine SIBRE, Guillaume FROIDEVAUX et Cécile ROBERT.

INFORMATION - COMMUNICATION - MEDIATHEQUE

Élus : Luc NGUYEN DAÏ, Virginie PASQUIER et Yves HARDOUIN.

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE ET CULTURELLE

Élus : Virginie PASQUIER, Aurélie MONTILLOT, Donat BALON et Isabelle SARR.

LOGEMENTS COMMUNAUX

Élus : Thierry BESANCON, Ludivine SIBRE, Guillaume FROIDEVAUX et Cécile ROBERT.

EMPLOYÉS COMMUNAUX

Élus : Luc NGUYEN DAÏ et Donat BALON.

TRAVAUX - PROJETS

Élus : Luc NGUYEN DAÏ, Virginie PASQUIER, Yves HARDOUIN, Guillaume FROIDEVAUX et Cécile ROBERT.

ÉCOLE - RYTHMES SCOLAIRES - EMPLOYÉS PÉRISCOLAIRE

Élus : Pascal ARRIGHI, Aurélie MONTILLOT, Ludivine SIBRE et Cécile ROBERT.

SÉCURITÉ

Élus : Pascal ARRIGHI, Cécile ROBERT, Isabelle SARR et Baptiste SCHEUBEL.

SALLE DES FÊTES

Élus : Virginie PASQUIER, Donat BALON, Cécile ROBERT, Aurélie MONTILLOT, Isabelle SARR et Yves HARDOUIN.

FORÊT

Élus : Thierry BESANCON, Donat BALON et Baptiste SCHEUBEL.

APPEL D'OFFRES ET OUVERTURE DES PLIS

Élus : Thierry BESANCON, Luc NGUYEN DAÏ, Cécile ROBERT, Guillaume FROIDEVAUX, Donat BALON (suppléant), Baptiste SCHEUBEL (suppléant) et Virginie PASQUIER(suppléante).

Les conseillers municipaux



Pascal Arrighi
1er adjoint



Luc Nguyen Daï
2ème adjoint



Virginie Pasquier
3ème adjointe



Ludivine Sibre
Conseillère



Donat Balon
Conseiller



Aurélie Montillot
Conseillère



Yves Hardouin
Conseiller



Guillaume Froidevaux
Conseiller



Isabelle Sarr
Conseillère



Baptiste Scheubel
Conseiller



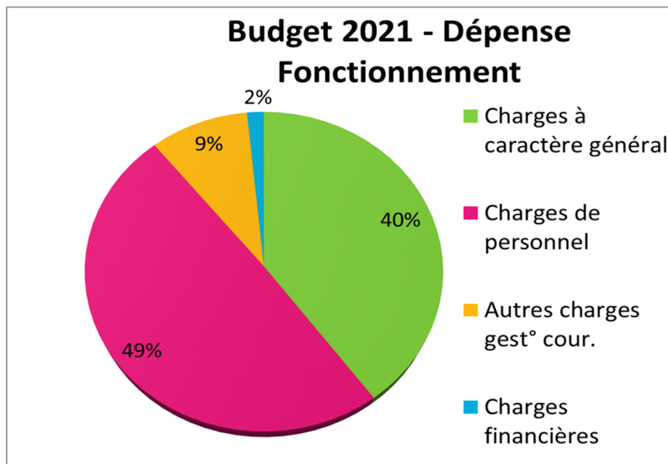
Cécile Robert
Conseillère

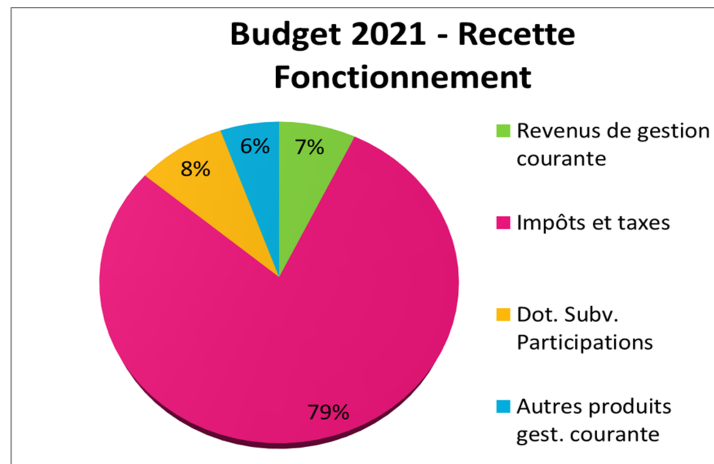
Trois conseillers nous ont quitté, nous les remercions pour leur investissement et le temps passé au service de la commune.

Le budget 2021



Fonctionnement





Charges à caractère général : électricité, gaz, fournitures diverses, entretien bâtiment & voirie, entretien véhicules, assurances, garde champêtre, réservation lits crèche, repas cantine.

Autres charges gestion courante : indemnités élus, subventions aux associations.

Charges financières : intérêt d'emprunt.

Revenus de gestion courante : programme ONF, facturation Maison Rose, redevance d'occupation du domaine public.

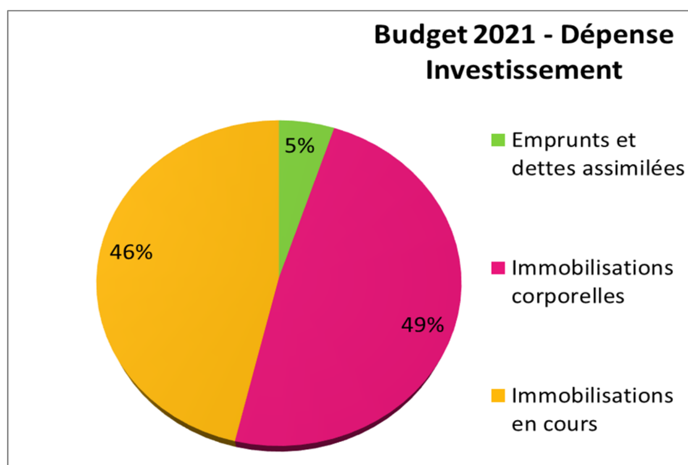
Impôts et taxes : impôts locaux, attribution de compensation de Grand Belfort, TLPE.

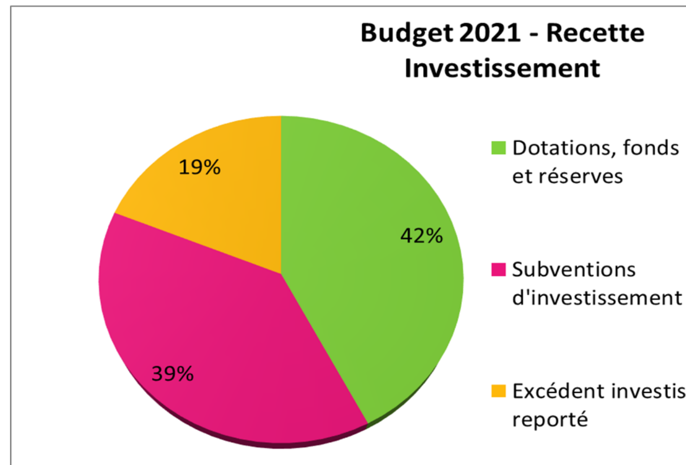
Autres produits de gestion courante : loyers, locations salles.

Atténuation de charges : indemnités journalières.

Le budget de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 2 818 296 €.

Investissement





Immobilisation corporelles : achat terrain, achat matériel, achat véhicules, travaux bâtiments, forêt, voirie, …

Immobilisation en cours : travaux en cours.

Dotations : FCTVA : remboursement TVA sur investissement, taxe d'aménagement, excédent de fonctionnement capitalisé.

Subventions : fonds concours, conseil départemental, régional, ...

Le budget d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à 1 836 435 €.

Pascal ARRIGHI

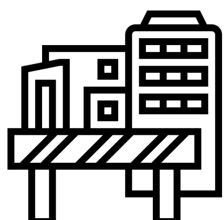
L’équipement



Dans une logique d'autonomie et de maintien de la qualité des équipements mis à disposition des agents municipaux, la commune a investi dans divers matériels roulants : Berlingo, Jumper et tracteur, ainsi que dans de l’outillage pour un montant total de 184 248.03€.

Luc NGUYEN DAI

Les travaux



Réhabilitation de la maison FAVEZ



Le projet se situe 1 rue des Glycines dans le centre du village de Bessoncourt et consiste en la réhabilitation du bâtiment composé de 4 niveaux : un sous-sol composé d'une cave, d'un rez-de-chaussée, d'un étage et de combles.

Il s'agit de créer deux cabinets médicaux au rez-de-chaussée et deux logements duplex : un T2 et un T3 au 1er étage et combles. La petite véranda et l'escalier extérieur existants sont démolis façade sud arrière. Un escalier extérieur est créé à son emplacement permettant un accès indépendant aux logements. L'entrée principale du bâtiment existante est conservée pour les cabinets médicaux.

Montant des travaux : 574 168.05 € TTC dont 231 092.00€ de subventions (dotation d’Equipement Des Territoires Ruraux (Préfecture) de 81 092.00€ et fond de concours Grand Belfort de 150 000.00€).

Durée prévisionnelle de réalisation :
12 mois à partir du 17 janvier 2022





Luc NGUYEN DAI

Travaux de voirie

Différents travaux ont été entrepris durant l'année 2021:
> Pose de bordures et revêtement du chemin rural afin d'assurer une continuité avec la rue des Marguerites.
> Pose du revêtement voirie et trottoir du chemin des Grands Prés (près du cimetière) ainsi que son élargissement. L'ensemble de ces travaux de voiries a coûté 66 354.00€ TTC. Un financement de 8 000.00€ TTC nous a été octroyé par NEOLIA dans le cadre des travaux chemin des Grands Prés.
> Travaux d'agrandissement (revêtement, création places de parking, espace vert) du parking de l'école pour un montant total de 30 490.80€ TTC. Une subvention "amende de police" nous a été accordée pour un montant de 6 577.50€ TTC. Il a donc un quai règlementaire sécurisant la montée dans le bus des enfants qui vont à la piscine, à la patinoire et 13 places supplémentaires, ce qui permet de remplacer les places supprimées suite au plan Vigipirate. Pour rappel, la construction initiale du parking a déjà coûté 252 795.00€ (133 466.00€ de travaux et 119 328.30€ de terrain).



Pose du revêtement Chemin des grands prés



Continuité du revêtement sur le chemin rural qui rejoint la rue des Marguerites



Emplacement réservé au stationnement des bus scolaires devant le parking de l'école



Agrandissement du parking de l'école de 13 places supplémentaires



Luc NGUYEN DAI

Les travaux

Des nouvelles de notre salle communale

En mars 2020, nous nous apercevons que le plancher de la salle se soulève. En mai 2020, lors de la levée des réserves, nous le signifions à l'architecte maitre d'œuvre. Après plusieurs réunions avec l'architecte et l'entreprise sans résultats, la commune fait appel à un avocat. Aujourd'hui, le litige est entre les mains du tribunal administratif.

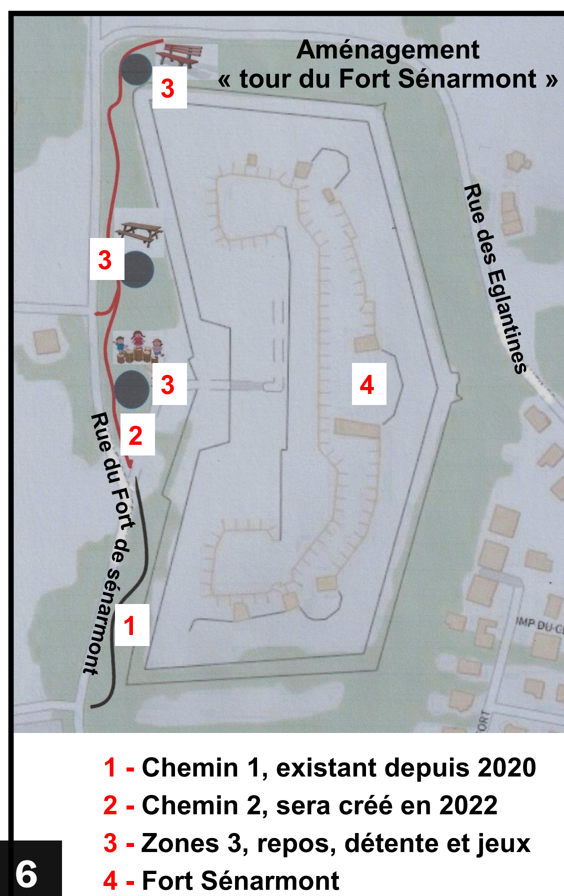




Pascal ARRIGHI

Les projets pour 2022

> Réalisation d'un chemin parallèle à la rue du Fort. Ce sera la continuité de celui créé en 2020 et permettra ainsi de faire le tour du village en toute sécurité. Trois zones sur le parcours seront équipées pour le repos, la détente et le jeu.



> Après la découverte de roche dans le nouveau cimetière, un futur aménagement est prévu.

> Des travaux d'amélioration de l'éclairage public sont budgétisés. Il s'agira de remplacer les lampadaires défectueux aux Rives de l'Autruche, de l'installation de LED dans les lanternes au centre du village et enfin de la modification des luminaires au rond-point qui mène à la zone commerciale.

> L'installation de vidéosurveillance.

> La rénovation du terrain de foot du BRCL (Bessoncourt Roppe Club Larivière).

> La réalisation des marquages de sécurité au sol dans tout le village.

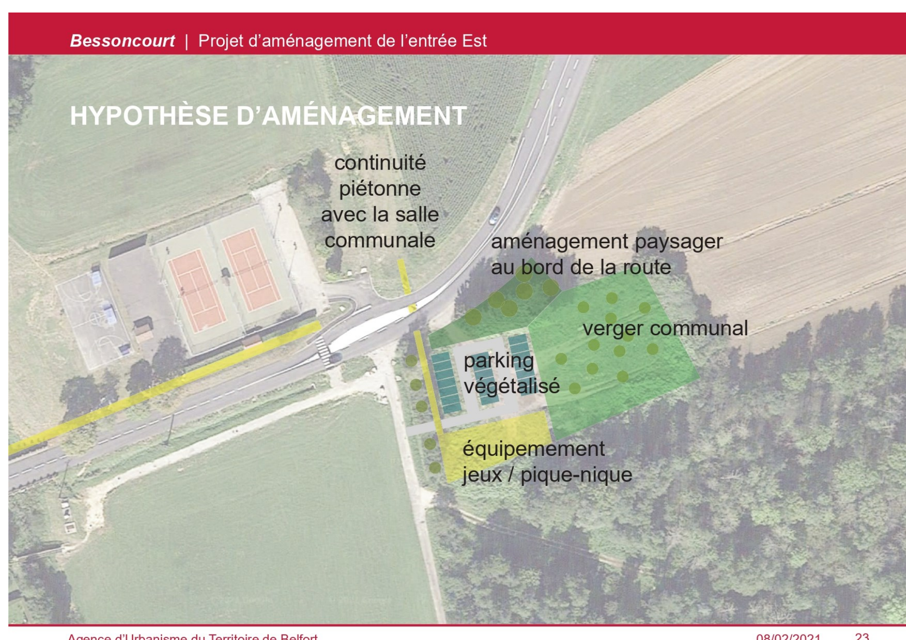
> La réfection de la route du Fort y compris la réalisation d'un trottoir le long de la zone artisanale.

> Vers un aménagement de l'entrée de village Est :

La commune de Bessoncourt souhaite engager un projet global de mise en valeur de son entrée Est par la RD419.
Ce projet comporte la sécurisation de la traversée piétonne de la route, la création d'une aire de stationnement paysagée et l'aménagement d'une liaison piétons/cycles entre la salle communale et le centre-bourg.

Les autres enjeux du projet d'ensemble pour ce secteur sont l'amélioration de l'image de la commune via l'aménagement qualitatif de cette séquence d'entrée, l'amélioration de la continuité du confort et de la sécurité des parcours, la satisfaction des besoins actuels liés à la fréquentation des lieux ainsi que l'anticipation des besoins futurs et pour finir le respect de la qualité environnementale et paysagère des lieux.

Le plan schématique joint synthétise les intentions de la commune sous la forme d'une hypothèse d'aménagement. Les différentes emprises représentées le sont à titre indicatif. Un cahier des charges et de programmation sera préparé par le Service aux communes du Grand Belfort avec l'AUTB, en vue de la désignation d'un maître d'œuvre. Il ouvrira la voie à un projet plus précis à soumettre aux services.





> Malgré l'accident de voiture qui a détruit une partie du grillage et des poteaux du terrain de tennis (16 500.00€ de réparation remboursés par l'assurance), celui-ci sera terminé courant mai.

Le montant total de la réfection des terrains de tennis s'élève à 75 672.00€.
Le Département a subventionné à hauteur de 19 908.40€ et le club de tennis a amené 20 520.00€.

Luc NGUYEN DAI

Le petit mot des bénévoles



La période du confinement terminée, au mois de mars nous avons repris nos activités du club déco tous les lundis après-midi de 14h à 16h30. Pour la première fois cette année, des lapins et quelques poules ont été placés en deux ou trois séances avec la complicité de Donat, Marie-Paule, Anne-Marie, Robert, Marcel, Denis, Philippe, Henri et Marie-Christine.







Après les vacances, le groupe a procédé au tri et à la rénovation des décors de Noël. Durant cette période, nous avons aussi célébré Octobre Rose (mois consacré à la lutte contre le cancer du sein) en réalisant une armature métallique que nous avons habillée d'un ruban rose. Cette réalisation a été implantée à l'entrée du village, un spot permettait de la voir pendant la nuit.



Début décembre, avec l'aide des employés municipaux (Rémi, Vincent et Emilien), nos réalisations et l'ensemble des décos de Noël ont été mises en place aux lieux suivants : salle des fêtes, fontaine, école, entrée du village et rond-point.

Des calendriers de l'Avent ont aussi été confectionnés les mercredis, avec les enfants et animatrices de la Maison Rose. Les 24 casiers décorés ont été mis en place à plusieurs endroits du village (article page suivante).

Les bénévoles de l'Atelier Déco remercient Monsieur le Maire, l'ensemble du conseil et Virginie Pasquier, en charge de la commission décors de Noël, pour leur écoute et la fourniture des matériels.

Toute personne désirant se joindre à notre équipe sera la bienvenue !
Nous contactez au 06 07 88 64 56.



Gérard BORNE

Ecole et périscolaire





La commune a acheté 8 capteurs de CO_2 avec câble USB afin de mesurer la qualité de l'air : 6 pour l'école (un par classe) et 2 pour le périscolaire.
Prix d'achat de l'ensemble : 1 403.44€

En voici le fonctionnement :

Valeur de seuil vert : jusqu'à 1 000 ppm de CO_2, bonne hygiène, **tout va bien !**
Valeur de seuil orange : jusqu'à 2 000 ppm de CO_2, **hygiène suspecte, aérer : bonne idée !**
Valeur de seuil rouge : supérieur à 2 000 ppm de CO_2, **hygiène inacceptable, il faut renouveler l'air de la pièce !**

Luc NGUYEN DAI

Calendriers de l'Avent











Les calendriers de l'Avent 2021 réalisés par les enfants, les animatrices de la Maison Rose et l'atelier déco, ont égayé les rues de notre village. La participation des familles a été importante : 71 bulletins de réponses correctes.
Merci à tous et à vos crayons pour 2022 !

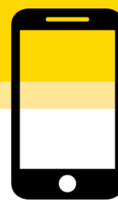






Luc NGUYEN DAI

Challenge collecte mobiles



L'association des Maires du Territoire de Belfort a signé le 9 juillet dernier, une convention de partenariat avec Orange pour l'organisation du « Challenge Collecte Mobiles 2021 » qui s'est tenu du 1er septembre au 24 octobre 2021. Il s'agissait d'une vaste opération de collecte et recyclage des mobiles, tablettes, chargeurs, écouteurs… Notre commune a su répondre favorablement à ce défi. Grâce à ses habitants, Bessoncourt a réussi à récolter pas moins de 33,4 kg de mobiles.

A l'occasion du Congrès des Maires qui s'est déroulé les 16 et 17 novembre à Paris, notre commune a été mise à l'honneur puisque nous sommes arrivés en première place des communes Terrifortaines et dans les communes les plus actives de notre région en remportant le 1er prix et son lot : un grand hôtel à insectes pour préserver la biodiversité. Celui-ci a été installé le 2 mars 2022 en présence de Cyprien Mateos, délégué régional de Franche-Comté, Stéphane Guyod, Président de l'AMF90, Thierry Besançon, maire de Bessoncourt (1er prix), Pascal Grosjean, maire de Bermont (2ème prix), Michel Blanc, maire de Lacollonge (3ème prix).





La maison à insectes a été installée sur le terre-plein du parking de l'école !



Opération « Laisse parler ton ♥ »





La commune de Bessoncourt a participé, sous l'impulsion du Grand Belfort, à l'opération « Laisse parler ton cœur ».
Cette opération a été organisée par Ecosystem à l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets et s'est tenue du 20 au 27 novembre 2021.

Les habitants de Bessoncourt et du Grand Belfort étaient invités à déposer, dans neuf points de collecte, des jouets d'occasion permettant de réemployer ou de recycler des objets non utilisés et de faire plaisir à des enfants de familles modestes. Plus de 1,5 tonnes de jouets ont été récupérés à cette occasion. Ce qui est très honorable pour une première !

Alors encore une fois, MERCI à tous pour votre participation aux actions de la commune !

La Maison Rose



Pourquoi la Maison Rose ?

Cette maison appartenait à Paul et Marie Charpiot. A leurs décès, la maison a été vendue aux enchères à Lucien et Rose Besançon. Au décès de Lucien Besançon, Rose a souhaité donner sa maison à la commune en compensation d'un logement dans le locatif communal, trop âgée pour s'occuper des travaux de cette grande maison.



Marie Rebette & Paul Charpiot



Rose & Lucien Besançon

La municipalité a eu l'idée de mettre en place un centre d'accueil périscolaire, pour accueillir les enfants des écoles de Bessoncourt matin, midi et soir, la demande était forte. La réalisation du projet n'a mis qu'une année. La commune de Bessoncourt a bénéficié d'une subvention d'Etat, obtenue par le député Raymond Forni et un prêt à taux zéro de la caisse d'allocations familiales.
Coût de la réalisation : 655 000.00€ avec des aides s'élevant à 122 000.00€.
La conseillère générale Anne-Marie Forcinal, le député Damien Meslot et le sénateur Michel Dreyfus-Schmitt félicitèrent la municipalité pour cette réalisation bien pensée, lumineuse et fonctionnelle, sur ses 250m^2 de surfaces disponibles, avec ses salles d'animation, de repos, de restauration et cuisines.

Ce n'est pas tous les jours que des ROSES souhaitent léguer leur patrimoine.
MERCI ROSE !

Marie-Thérèse Guyon et Anne-Marie Karrer

Du côté du fort Sénarmont





Les années 2020 et 2021 ont été fortement impactées par la crise sanitaire comme l'ensemble des associations de la commune y compris celle du fort. L'association du fort Senarmont de Bessoncourt a pour objet la valorisation, la préservation et la promotion du fort.

2020

Malgré le contexte sanitaire, l'association du fort a quand même mis en place des actions comme FORTY'CREPES, la concentration de motards avec HIVERNAL 90, la mise à disposition du fort (60 personnes) contre travaux avec la mise en place d'un nouveau grillage de protection sur les talus de la cour centrale, les journées Européennes du Patrimoine avec exposition du train stratégique, le 1er marché d'automne 2020 avec 15 exposants, le rallye voitures anciennes (25 voitures exposées) et bien entendu les visites guidées pour 1 500 personnes qui ont franchi les portes du fort. Sans oublier le travail des bénévoles certains samedis (entretien, rangement, balisage, nettoyage…)



Elagage des fossés



En force pour la pose du grillage



Bénévoles sur le grillage février 2020



Plateforme enfants maquette



Visite avec masque



Voitures anciennes

Les activités de 2021



Une belle réussite pour Halloween au fort avec pas loin de 500 visiteurs !

> Poursuite des ouvertures systématiques du fort pour des visites guidées tous les dimanches après-midi de mai à octobre avec réservation obligatoire et respect des mesures sanitaires (circuit de 63 points clefs balisés, amélioration des équipements des guides, communication élargie presse et réseaux sociaux).

> Organisation des Journées Européennes du Patrimoine les 18 et 19 septembre avec 170 visiteurs.

> Participation à la fête du timbre organisée à Bessoncourt avec cinéma de plein air avec le film « Le corniaud ».

> Marché artisanal d'automne le 26 septembre avec 20 exposants et 230 visiteurs. Vente de produits du terroir par des professionnels et particuliers via des stands et animation assurée par l'association (boissons, encas).

> Halloween le samedi 30 octobre avec 485 entrées. Animation à l'intérieur du fort assurée par l'association (boissons, encas), concours de déguisements et sculptures sur citrouilles.

> Marché de Noël le dimanche 28 novembre avec 29 exposants et 450 visiteurs. Stands de produits de Noël exclusivement mais aussi un food truck (friture de carpe et frites), un brasseur et un torréfacteur. Animation assurée par l'association.

> Et aussi, nettoyage de la salle n° 53 en vue de disposer à terme d'une grande salle d'activités diverses (expositions, concerts…)

> Poursuite de l'entretien des murs des fossés afin de les nettoyer de la végétation envahissante (fin de l'intervention d'une entreprise spécialisée).

> Réception (suite cession) du petit camion réformé de la commune. Le président et l'ensemble du conseil d'administration remercient le conseil municipal pour ce geste qui sera très utile à l'association.

Les activités prévues en 2022

> Chasse aux œufs le lundi de pâques le 18 avril.

> 3 marchés artisanaux de 10h à 16h : au printemps le 15 mai, à l'automne le 2 octobre et à Noël le 27 novembre.

> Organisation des Journées Européennes du Patrimoine les 17 et 18 septembre.

> Halloween sur deux soirées consécutives, les dimanche 30 et lundi 31 octobre avec probablement inscription/réservation sur le site HelloAsso.

> Visites guidées du dimanche à 15h de mai à septembre.

> Poursuite des travaux et entretien : salle accueil, fenêtres des salles 10 à 14, aménagement de la salle 53, façade et fenêtres de la salle 17.

Bien entendu, toutes ces activités sont possibles grâce aux bénévoles et aux adhérents.

Vous pouvez suivre toutes nos activités, photos, articles de presse sur notre site internet : **https://www.fort-bessoncourt.fr**

L'équipe de l'association du fort Sénarmont de Bessoncourt reste à l'ouvrage et a plus que jamais besoin de votre soutien. Elle cherche des bénévoles et adhérents (à partir de 5€) afin de continuer la restauration et pérenniser votre fort. Venez apporter votre pierre à l'édifice pour votre monument dans une atmosphère conviviale. Vous pouvez nous contacter sur le site internet ou par téléphone au 06 13 61 85 04 ou par mail : assoc.fort.bessoncourt@gmail.com

Yves Hardouin

La fête du timbre



Le projet débuté en 2019 avec la conclusion d'une convention entre l'ancienne municipalité et l'Amicale de philatélie de l'Est -Belfort devait être « La fête du Village » avec une grande manifestation nationale, l'inauguration de la nouvelle salle des fêtes, des animations jeunesse à foison, une balade timbrée, des exposants, des artistes et une mise en valeur de nos associations.

La fête du Timbre, c'est également la fête des enfants : 161 jeunes des écoles de Bessoncourt ont participé en 2020 au concours de dessin sur le thème de l'automobile. Sacha et Florian ont eu la chance d'avoir leur création transformée en timbre (timbre unique), quelle fierté pour eux ! Les autres enfants participants ont tous été récompensés et ont pu repartir avec un carnet de timbre et un poster de mappemonde.



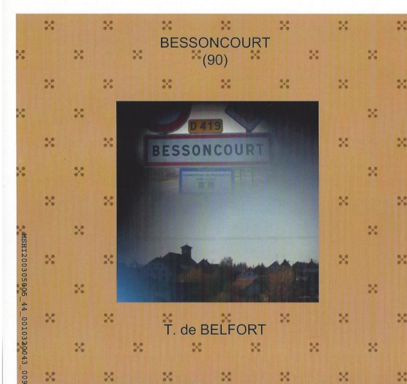
Mais un invité non-grata s'est mêlé à tout cela : la COVID ! Qu'à cela ne tienne, les bénévoles, les Amis du fort et la municipalité se sont formidablement adaptés et ont proposé un évènement unique au niveau national ! Cela a débuté par l'ouverture du week-end (des 25 et 26 septembre 2021) de la fête du timbre avec la projection en plein air du film de Gérard Oury « Le Corniaud ». Une fois n'est pas coutume, nous avons eu beaucoup de chance avec le temps. Cela n'a pour autant pas exempté les personnes présentes de s’emmitoufler dans de jolies couvertures le temps de la projection sous un magnifique ciel étoilé et cerise sur le gâteau : devant la 2 CV du Corniaud !

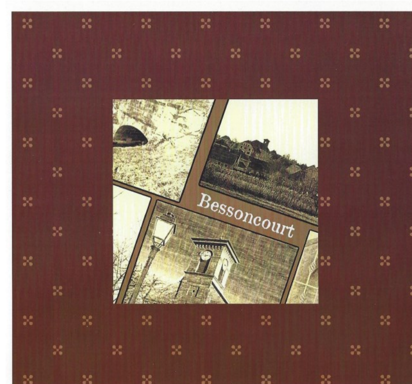
Durant le week-end, les visiteurs ont pu découvrir : un espace jeunesse, un espace dédié à l'automobile et plus particulièrement à Peugeot, un espace associations locales avec le fort Senarmont, ainsi qu’une exposition exceptionnelle de cartes postales de la commune dont la plus regardée a été sans nul doute, la collection de cartes postales anciennes de Monsieur Cuenin, bessoncourtois. Pour agrémenter le tout, ajoutez une tombola avec à la clé de nombreux lots dont des bons d'achats très appréciés et vous obtenez au final une fête du timbre où de nombreux visiteurs ont pris plaisir !

Encore un grand merci à l'ensemble des acteurs qui se sont mobilisés pour organiser au sein de notre commune cet évènement festif et qui ont réussi à réaliser une très belle fête malgré tous les aléas rencontrés.

Denis BOUDOT



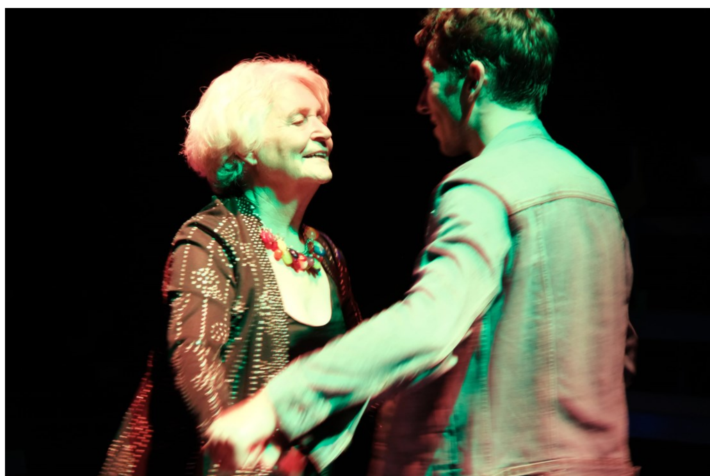






Retour en images sur les grands rendez-vous de 2021 !

Conte & Cies



Comme habituellement et ce depuis une vingtaine d'années, deux manifestations sont programmées par votre médiathèque chaque automne, en partenariat avec la Médiathèque Départementale du Territoire de Belfort et le Département : le festival « Conte & Cies » et le festival « Le mois du film documentaire ».

En septembre 2021, nous avons accueilli la compagnie A K Entrepôt avec le spectacle « Tomber en amour » et avons projeté le film « Braguino » de Clément Cogitore. Ces deux manifestations ont réuni une centaine de spectateurs.

Le prochain rendez-vous est d'ores et déjà fixé à l'automne 2022 pour ces deux événements. On vous attend nombreux !

Le mois du film documentaire



BESSONCOURT

50 minutes avec une famille sibérienne

Ce dimanche, la médiathèque de Bessoncourt comptait parmi les sites accueillant la 22e édition du Mois du film documentaire. La projection à l'école maternelle du film de Clément Cogitore nominé aux Césars, « Braguino », a réuni une trentaine de spectateurs. Ce portrait authentique de deux familles sibériennes se jalousant un territoire de chasse témoignait avec justesse de préoccupations bien différentes des nôtres. Justine Baudet, de la médiathèque départementale, et Stéphanie Weiss, responsable à Bessoncourt, ont ensuite animé un court débat avant d'offrir une pause gourmande aux spectateurs.

Retrouvez toutes les infos de la médiathèque !

(horaires, inscriptions, RDV, nouveautés...)

sur http://bessoncourt.fr/loisirs/mediatheque.htm

et sa page Facebook : Médiathèque de Bessoncourt

ENQUÊTE DE SATISFACTION À DESTINATION DES USAGERS

La médiathèque de Bessoncourt et vous !

Dans une priorité constante d'améliorer la qualité de notre service pour la satisfaction des usagers, votre avis sur le fonctionnement de la médiathèque nous intéresse ! Nous avons réalisé un questionnaire que vous pouvez soit :

- renseigner en ligne à l'adresse suivante : https://framaforms.org/la-mediatheque-de-bessoncourt-et-vous-1611673248
- en version papier (document disponible en mairie ou à la médiathèque).

Nous vous remercions par avance des quelques minutes que vous nous accorderez pour remplir ce formulaire (enquête anonyme). Vos réponses nous permettront d'avoir une vue d'ensemble sur le regard que porte notre public sur le service médiathèque et si besoin, d'en améliorer quelques points.

Stéphanie Weiss

L'état civil



NAISSANCES 2021

- > POINTURIER Paul - le 29 janvier
- > WALTER BERFEUIL Iris - le 11 février
- > GUENAT Amélia - le 17 février
- > FAIVET Souleyman - le 11 mars
- > GALLISSOT Garance - le 02 avril
- > PRUD'HON Bella - le 07 mai
- > GUERROT Mahé - le 03 juin
- > DIOUF Aida - le 25 juillet
- > NAZET Divya - le 15 août
- > REMILLIEUX Lorène - le 09 octobre
- > OLIVA Arthur - le 11 octobre
- > BANDERIER Hugo - le 31 décembre

MARIAGES 2021



- > KILQUE Fabien et AMERETTE Constance - le 03 juillet
- > MAILLARD Maxime et MOUGIN Elodie - le 07 août
- > ANDRE Emilien et BOUDOT Caroline - le 21 août
- > SCHMIT Kévin et RUÉ Charlotte - le 27 août
- > HASECIC Melvin et MOHAMEDI Marwa - le 16 octobre

DÉCÈS 2021

- > BLONDÉ Anne Marie - le 12 janvier
- > RAYMOND Jean Claude - le 23 janvier
- > BASTIAN Yvette ép DUBOIS DIT LAROY - le 19 février
- > KETTERLIN Colette ép. EBERSOLD - le 28 août
- > BAILLY Yvette ép PERRIN - le 04 juin
- > DRUINAUD Stéphane - le 03 octobre
- > CARAVELLA Jean-Claude - le 03 octobre
- > PICILI Vincent - le 12 octobre
- > MULLER Gerd - le 07 décembre
- > HEINRICH Franck - le 07 décembre
- > COURTOT Jean-Michel - le 09 décembre



Contact de la mairie

19 rue des Magnolias - 90160 BESSONCOURT - Tél. 03 84 29 93 67
E-mail : bessoncourt.mairie@wanadoo.fr
Site internet : http://bessoncourt.fr/



Horaires d'ouverture du secrétariat :
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mardi de 14h à 17h (fermé au public le matin)

Conception du bulletin : Stéphanie Weiss